

L'innovation des PME bretonnes : une diversité de pratiques

François Deltour, Sébastien Le Gall, Virginie Lethiais - Décembre 2014

Innover est une activité qui peut prendre de multiples formes. Parmi les différentes dimensions de l'innovation, la plus classique porte sur la distinction entre la capacité à innover en produit et celle en procédé. Les innovations de produit/service portent sur un changement des produits ou des services fournis au client alors que les innovations de procédé concernent la manière dont une entreprise fabrique ses produits ou réalise ses services. Ces types d'innovation soulignent que l'innovation va bien au-delà de la seule pratique de création et d'invention.

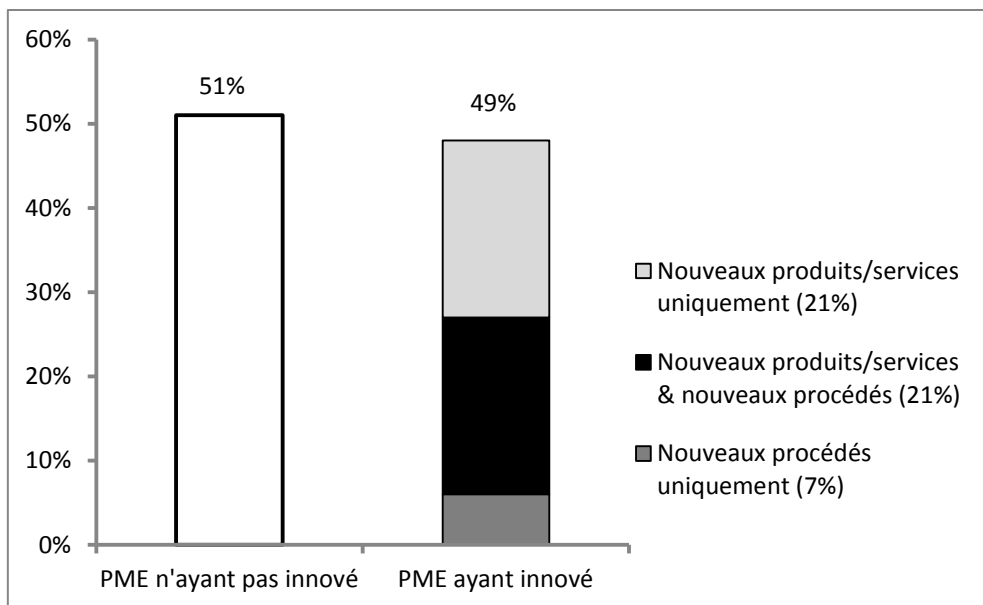
Le poids économique collectif des PME, mais aussi leur manque de moyens individuels, rendent cruciale la question de l'innovation dans ces petites structures. Suite à l'enquête OPSIS 2012 (cf. encadré), nous analysons la diversité des pratiques d'innovation d'un échantillon de 1270 PME bretonnes.

Près de la moitié des PME déclare avoir innové dans les 2 dernières années

Plusieurs approches existent pour mesurer la capacité d'innovation des entreprises. Elle peut être mesurée via le niveau des investissements en R&D ou au travers du dépôt de brevets. Même si ces mesures sont parfois utilisées dans le contexte d'études sur les PME, elles se révèlent peu adaptées aux plus petites de ces entreprises qui formalisent peu leurs moyens d'innovation alors qu'elles peuvent néanmoins développer une réelle capacité à mettre en place des innovations. Une approche alternative consiste alors à estimer la capacité que l'entreprise a pu avoir à mettre en œuvre différentes formes d'innovation dans un temps récent. Dans le questionnaire OPSIS, l'innovation est mesurée par l'introduction de nouveaux produits/services ou procédés lors des deux dernières années.

Les résultats de l'enquête montrent que près de la moitié (49%) des PME ont innové dans les deux dernières années, majoritairement en innovation de produit/service (graphique 1).

Source des données :
Les statistiques mobilisées dans ce document sont issues de l'enquête 2012 de l'observatoire OPSIS (Observation et Prospective sur la Société de l'Information et ses Services) auprès des PME de la région Bretagne. 1270 PME bretonnes de 10 à 250 salariés, des secteurs de l'industrie (hors agriculture), du commerce et des services ont répondu au questionnaire.



Graphique 1 – PME ayant innové ou non dans les deux années passées

Plus de la moitié des PME accompagnent leurs innovations par les TIC

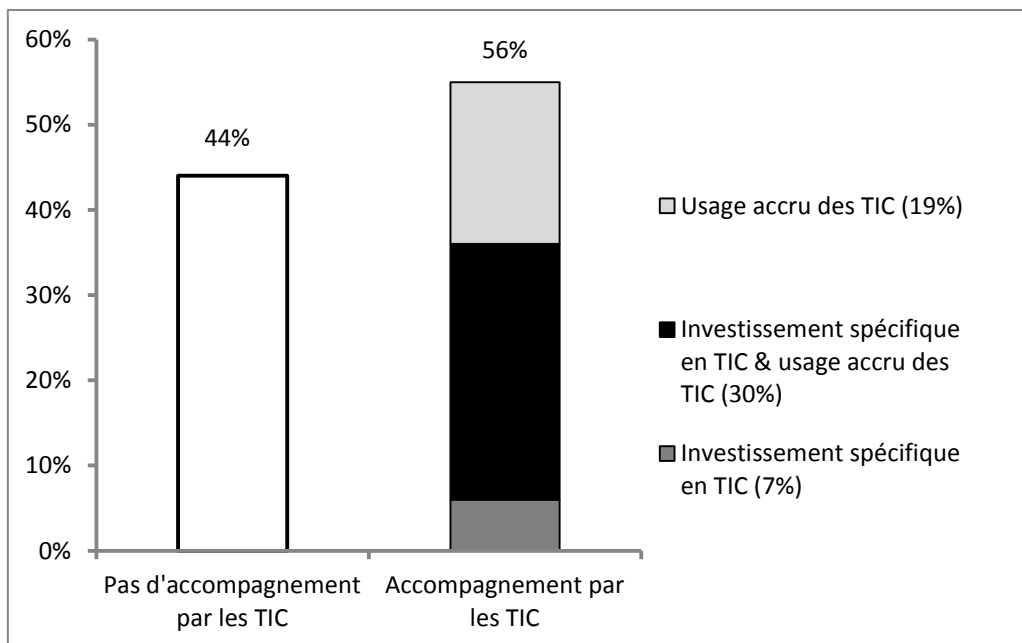
Pour mettre en œuvre leurs différentes innovations, les PME peuvent s'appuyer sur des outils numériques. L'enquête a questionné de manière directe dans quelle mesure la capacité à innover est accompagnée par les technologies de l'information et de la communication (TIC) : il a été demandé aux entreprises si les innovations mises en œuvre dans les deux dernières années ont été accompagnées par un investissement dans les TIC ou par un usage plus développé des technologies présentes dans l'entreprise. L'enquête montre que plus de la moitié des entreprises accompagnent leur innovation par des TIC (tableau 1).

Innovation (produit/service ou procédé)	Oui		Non
	48.53 %		
Accompagnement par les TIC (investissement ou usage)	Oui	Non	51.47 %
	55.73 %	44.27 %	

Tableau 1 : L'innovation des PME et son accompagnement par les TIC

Si plus de la moitié des PME interrogées déclarent accompagner leurs innovations par les TIC, cet accompagnement prend plus souvent la forme d'un usage plus développé des technologies déjà présentes dans l'entreprise que d'un investissement spécifique (graphique 2). En outre, cet accompagnement est légèrement plus prononcé lorsqu'il s'agit d'innovations de procédé, plutôt que d'innovations de produit/service : parmi les entreprises ayant innové en procédé, 45 % déclarent avoir accompagné ces innovations par un investissement dans les TIC (contre 38 % parmi les entreprises ayant innové en produit) et 58 % par un usage plus développé des TIC (contre 50 % parmi les entreprises ayant innové en produit)¹.

¹ Une publication plus approfondie sur l'accompagnement de l'innovation par les TIC a été réalisée à partir de l'enquête « Entreprises et TIC » réalisée par OPSIS en 2008 : Deltour F. et V. Lethiais (2014) « L'innovation en PME et son accompagnement par les TIC : quels effets sur la performance ? », *Systèmes d'Information et Management*, vol 19, n°2, pp.44-72.



Graphique 2 - Pratiques d'accompagnement des innovations par les TIC

L'innovation des PME, souvent hors de la R&D (collaborative) et des dispositifs de protection

Mettre en œuvre une ou plusieurs innovations n'implique pas que celles-ci proviennent d'une activité de R&D constituée au sein de la PME (service R&D, bureau d'études...) : l'innovation peut être le fruit de démarches plus transversales, ou moins formalisées. Elle peut également faire suite à des collaborations. La R&D collaborative est pourtant loin d'être la norme au sein des PME : à peine 1 entreprise sur 6 déclare une activité de R&D en collaboration avec une autre entité. Quand elle existe, la R&D collaborative implique majoritairement d'autres entreprises, les collaborations avec des centres de recherche publics et des universités restant marginales (tableau 2).

Votre entreprise réalise-t-elle des activités de R&D en collaboration avec...	Oui	Non	Ne se prononce pas
... des entreprises ?	12 %	64 %	24 %
... des centres de recherches publics ?	5 %	71 %	24 %
... des universités ?	6 %	70 %	24 %
... le centre d'innovation et de transfert technologique de Bretagne ?	1 %	74 %	25 %
... Autres ?	1 %	71 %	27 %
<i>Total des activités de R&D collaboratives (au moins une forme de collaboration)</i>	<i>15 %</i>	<i>61 %</i>	<i>24 %</i>

Tableau 2 - Les partenaires de collaboration dans les activités de R&D des PME

L'aboutissement d'une innovation n'induit pas sa protection. Seules 18% des PME indiquent avoir utilisé une méthode de protection au cours des trois dernières années. Parmi les pratiques de protection, c'est le secret qui constitue l'option la plus utilisée (tableau 3).

Durant les 3 dernières années, votre entreprise a-t-elle utilisé une ou plusieurs méthodes pour protéger ses innovations ?	Oui	Non	Ne se prononce pas
- Les brevets	6 %	63 %	31 %
- L'enregistrement de modèles de design	4 %	64 %	32 %
- L'utilisation d'une marque de commerce	10 %	58 %	32 %
- Garder le secret	13 %	55 %	32 %
<i>Total de protection des innovations (par au moins une méthode, y compris le secret)</i>	<i>18 %</i>	<i>50 %</i>	<i>32 %</i>

Tableau 3 – Les méthodes utilisées par les PME pour protéger l'innovation

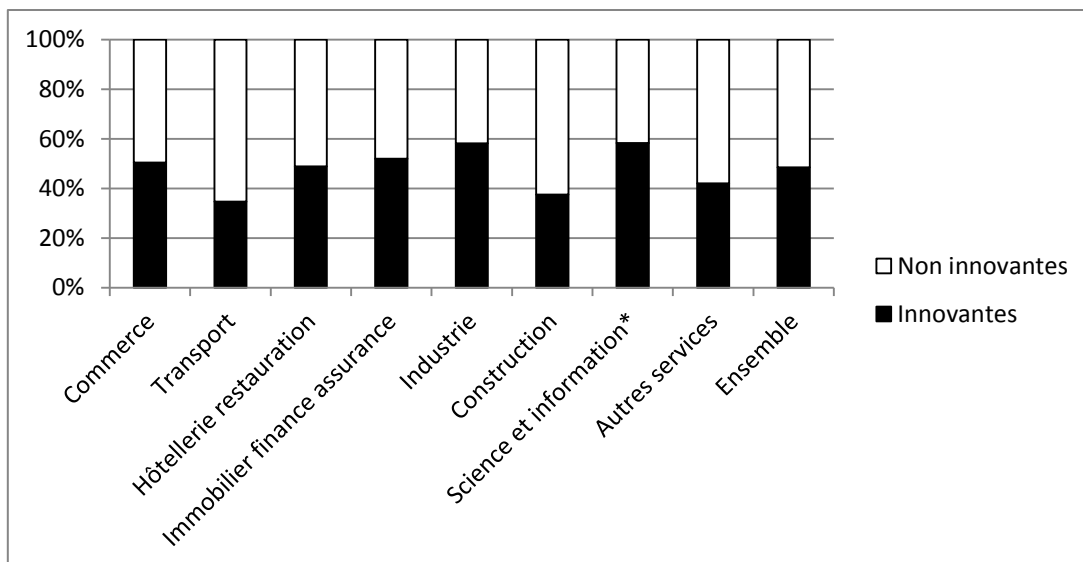
La taille et le secteur d'activité influent sur la capacité à innover

Dans l'échantillon de PME interrogées, la taille moyenne de l'entreprise est de 32,4 salariés. Cet effectif moyen est statistiquement plus élevé (35 salariés) dans les entreprises ayant innové durant les deux dernières années que dans celles n'ayant pas innové (30 salariés).

Cet effet taille s'explique principalement par l'écart dans la capacité à innover entre les entreprises de 50 salariés et plus et celles de moins de 50 salariés, mais aucun effet lié à la taille n'est mis en évidence au sein des moins de 50 salariés : si 54 % des entreprises de 50 salariés et plus déclarent avoir innové au cours des deux dernières années, cette proportion est de 47,5 % pour la catégorie des 10-19 salariés et de 48 % pour les entreprises de 20 à 49 salariés.

Les pratiques en termes de protection des innovations diffèrent, elles aussi, selon la taille des entreprises : alors que 18 % des PME protègent leurs innovations (toutes méthodes confondues), cette proportion s'élève à 27 % pour les grandes PME (50 salariés et plus), est égale à 18 % pour les plus petites (10-19 salariés) et tombe à 15 % pour les PME de taille intermédiaire (20 à 50 salariés). La même tendance émerge lorsqu'on s'intéresse au dépôt de brevet uniquement : 12 % pour les grandes PME, 5 % pour les plus petites et 4 % pour les entreprises de taille intermédiaire.

La capacité à lancer des innovations est dépendante du secteur d'activité. Les secteurs les moins innovants sont le transport et la construction et les plus innovants sont l'industrie et les activités spécialisées scientifiques et techniques, information et communication (graphique 3) ; ce sont aussi ces deux mêmes secteurs qui déclarent protéger plus leurs innovations, soit par des brevets, soit globalement (et très loin devant les autres secteurs).

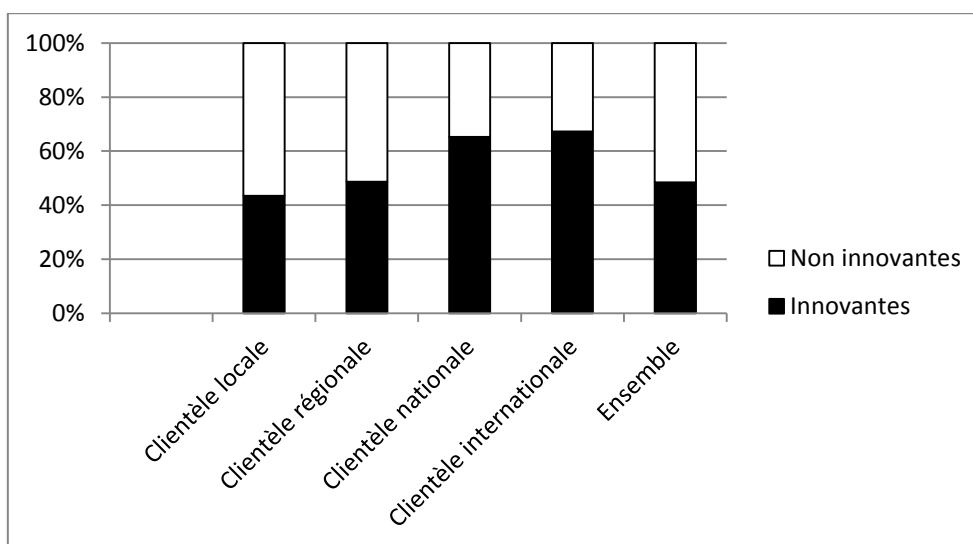


*Activités spécialisées scientifiques et techniques, information, communication

Graphique 3 – PME ayant innové ou non dans les deux années passées, classées par secteur d'activité

La capacité à innover est liée à l'étendue du marché, mais pas à la localisation sur le territoire breton

La capacité à innover est dépendante de l'étendue de la zone de chalandise des PME. Parmi les PME qui déclarent réaliser une part significative de leur chiffre d'affaires (au moins 30%) au niveau local, 43,5 % ont innové dans les deux dernières années. Cette proposition monte à 67 % parmi les PME qui déclarent réaliser une part significative de leur chiffre d'affaires à l'international (graphique 4)



Graphique 4 - PME ayant innové ou non dans les deux années passées, classées par type de clientèle

Alors que la localisation des entreprises dans des territoires « propices à l'innovation » est souvent perçue comme un déterminant de leur capacité à innover, il apparaît ici, sur la région Bretagne, que l'origine géographique des PME interrogées (renseignée par la CCI d'appartenance²) est

² Les entreprises interrogées peuvent être rattachées à sept Chambres de Commerce et d'Industrie en fonction de leur localisation sur le territoire breton : Brest, Morlaix, Quimper, Côtes d'Armor, Morbihan, Saint-Malo-Fougères, Rennes.

indépendante de leur capacité d'innovation. Ce premier résultat devra être affiné par d'autres marqueurs géographiques.

La capacité à innover est liée à la stratégie des PME

La stratégie concerne les grands choix d'orientations des entreprises. Parmi les orientations possibles, quatre stratégies identifiées par Miles et Snow (1978)³ font référence : l'entreprise peut avoir une stratégie de Prospecteur, d'Analyste, de Défenseur ou bien de Réacteur. L'enquête OPSIS 2012 montre que les PME sont avant tout Analystes (39%) c'est-à-dire cherchant à exploiter de nouvelles opportunités tout en maintenant une base stable d'activités, ou bien des Défenseurs (34%) c'est-à-dire axées sur un domaine d'activité bien défini et stable pour y bâtir une position de leader en termes de qualité et/ou de prix. Dans une moindre proportion, les PME se définissent comme des Prospecteurs (19%), c'est-à-dire cherchant constamment à saisir des opportunités, ou comme des Réacteurs (8%), c'est-à-dire empruntant aux différents comportements précédents sans choix prédéfini.

L'enquête montre un lien statistique entre la stratégie des PME et leur mise en œuvre d'innovations. Comme attendu, les entreprises prospectrices sont celles qui réalisent le plus d'innovations de produit/service (79% des Prospecteurs ont innové en produit/service au cours des deux dernières années). Les Défenseurs sont des entreprises qui innoveront peu (73% de non innovantes) mais c'est aussi la catégorie de PME qui met proportionnellement le plus en œuvre d'innovations de procédé sans innovation de produit/service (8%) : l'innovation de procédé permet d'atteindre les objectifs en termes de qualité et/ou de coûts sur des produits ou des services déjà existants.

Les auteurs

François Deltour est maître de conférences en gestion à l'École des Mines de Nantes et chercheur au laboratoire LEMNA. Ses recherches s'inscrivent dans le champ du management des systèmes d'information, au travers des questions d'évaluation des usages, d'appropriation et de gestion des connaissances en contexte projet.

Sébastien Le Gall est maître de conférences en gestion à l'Université de Bretagne Sud et chercheur au laboratoire IREA. Ses travaux portent sur les stratégies de localisation des entreprises multinationales et plus globalement à la nature du rapport que les entreprises nouent au territoire.

Virginie Lethiais est maître de conférences en économie à Telecom Bretagne, chercheur au laboratoire ICI (Université de Bretagne Occidentale) et chercheur associé au CREM (Université de Rennes 1). Ses recherches s'inscrivent dans le champ de l'économie des TIC. Elle s'intéresse notamment aux impacts de l'utilisation des TIC dans les entreprises et dans les relations interentreprises.

Les trois auteurs sont membres du Groupement d'Intérêt Scientifique Marsouin.

³ Miles R. et Snow C. (1978), *Organizational strategy, structure and process*, Mc Graw-Hill, New-York.